

change de com

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

BURKINA FASO

SECRETARIAT GENERAL

Unité – Progrès – Justice

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO



PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. : (226) 25-30-70-64/65
Fax. : (226) 25-30-72-42

Ouagadougou, le 27 JUIL 2022

Communiqué 00000045 /MESRI/SG/UJKZ/P
relatif au test de recrutement d'étudiants en première année de *Master Professionnel en Statistique-Économie* à l'Institut Supérieur des Sciences de la population (ISSP) Session 2022-2023

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public burkinabè qu'il est ouvert à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), en collaboration avec l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), un recrutement par voie de concours de trente (30) étudiants en première année de « *Master Professionnel en Statistique-Économie* » au titre de l'année académique 2022-2023.

Ce programme de formation de « *Master Professionnel en Statistique-Économie* » est inspiré de celui des Ingénieurs statisticiens-économistes (ISE) enseigné dans les écoles du Réseau des écoles de statistique africaines (RESA). Il assure une formation pluridisciplinaire caractérisée par des cours avancés, notamment en statistique, économétrie, modélisation économique, techniques de prévision. Plusieurs voies de spécialisations sont proposées en fin de cycle : *Macroéconomie, Statistique avancée et Big Data, Actuariat*.

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les personnes âgées de **vingt-sept (27) ans au plus au 31 décembre 2022** (c'est-à-dire, les personnes nées après le 31 décembre 1995) et titulaires d'**au moins de la Licence en Économie**.

2. DUREE DE LA FORMATION

Inspiré de celui des ISE enseigné dans les écoles du RESA, ce programme de formation comprend six (6) semestres dont deux (2) semestres préparatoires. Les cours

se déroulent sous forme d'unités d'enseignement en présentiel à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP).

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs, datée et signée du candidat et adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO, précisant son adresse dont le numéro de téléphone ;
- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou toute pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme du Baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de la Licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la première année à la troisième année de la Licence ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou toute pièce en tenant lieu ;
- une fiche individuelle de candidature à retirer à l'Institut supérieur des sciences de la population, dûment remplie.

4. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront reçus aux périodes, jours, heures et lieu ci-après :

- **Période** : du 02 au 23 août 2022 ;
- **Jours de réception** : du lundi au vendredi ;
- **Heures de réception** : de 08 heures à 15 heures ;
- **Lieu de réception** : Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) à l'Université Joseph KI-ZERBO.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

NB : A l'issue du test de recrutement, les candidats admis devront déposer un dossier électronique sur la plateforme Campusfaso. A cet effet, ils devront se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- déposer son dossier sur la plateforme.

La validation du dossier sur Campusfaso est conditionnée par le paiement de quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables par Coris Money, Moov Money ou Orange

Money. L'ISSP, à travers le projet PHASAO, prendra en charge ces frais pour les candidats admis.

5. ADMINISTRATION DES EPREUVES DU CONCOURS

Les épreuves du concours se dérouleront selon le calendrier ci-après :

ÉPREUVE	DATE	HORAIRE	COEFFICIENT
COMPOSITION D'ORDRE GÉNÉRAL <i>Durée : 4 Heures</i>	20 septembre 2022	08h00-12h00	15
1 ^{ère} COMPOSITION DE MATHÉMATIQUES <i>Durée : 4 Heures</i>	20 septembre 2022	14h00-18h00	40
ÉCONOMIE <i>Durée : 4 Heures</i>	21 septembre 2022	08h00-12h00	30
2 ^{ème} COMPOSITION DE MATHÉMATIQUES <i>Durée : 3 Heures</i>	21 septembre 2022	14h00-17h00	15

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation de la Carte Nationale d'Identité ou passeport ayant servi au dépôt du dossier de candidature et de la convocation d'inscription au concours.

L'appel des candidats est fixé à **07h 30mn** pour les compositions du matin et à **13h 30mn** pour celles de l'après-midi.

Le lieu de déroulement des épreuves sera précisé au plus tard le 19 septembre 2022 par affichage à l'ISSP.

6. POSSIBILITES DE BOURSES

Il est envisagé d'offrir 20 bourses de formation aux meilleurs candidats à travers le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). La bourse couvrira une allocation mensuelle, les frais de scolarité et autres frais nécessaires.

Les non boursiers, pour prendre part à la formation, devront s'acquitter des frais annuels d'inscription et de formation comme suit :

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an

6. DEBUT DES COURS

Les résultats du concours seront publiés au plus tard le 15 octobre 2022 par affichage et les cours débuteront le 24 octobre 2022.

Le Président,



Pr Jean-François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliations :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- ISSP